



Projet d'Appui à la décentralisation et au
développement des villes Intermédiaires
Productives (MOUDOUN)



مشروع دعم اللامركزية وتنمية
المدن المتوسطة المنتجة (مدن)

Cellule de Coordination

خلية التنسيق

N°-----/CCP/ MOUDOUN

Nouakchott, le 12 MAI 2026 نواكشوط في

Avis d'Appel d'offres

PAYS : Mauritanie

NOM DU PROJET : *Projet d'appui à la décentralisation et aux Développement des villes intermédiaires productives (MOUDOUN)*

Marché : *Travaux de construction de salles de classe, de réhabilitation et d'extension de l'Hôtel de Ville de Fassala.*

Don : Don IDA N° IDA 5750-MR

N° Référence : DAO n° 02/CPMP/MOUDOUN/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié le 23 octobre 2020 et le PPM 2026

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet d'appui à la décentralisation et aux Villes intermédiaires productives-MOUDOUN, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre des **Travaux de construction de salles de classe, de réhabilitation et d'extension de l'Hôtel de Ville de Fassala**. Pour ce marché, l'Emprunteur procédera aux paiements en utilisant la méthode de décaissement telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque Mondiale pour le financement des projets d'investissements.

3. Le présent appel d'offres est lancé sur la plateforme de passation des marchés de MOUDOUN (<https://eprocurement.moudoun.mr>) dont l'accès est libre et facile.
4. Le Projet MOUDOUN, Maitre d'Ouvrage délégué sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de **construction de salles de classe, ainsi que de réhabilitation et d'extension de l'Hôtel de Ville de Fassala**. Le délai d'exécution des travaux est de **CINQ (05) MOIS**.



La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des marchés dans le cadre du financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale, édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023. (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

L'avis d'appel d'offres est téléchargeable gratuitement sur la plateforme par tout visiteur. Les offres doivent être transmises à travers la plateforme en format PDF. Pour télécharger le Dossier d'appel d'offres et soumettre une offre, le soumissionnaire doit s'inscrire gratuitement pour avoir un compte sur la plateforme. Il pourra ainsi suivre à travers ce compte l'évolution du dossier et les publications y relatives.

Les copies scannées des documents de l'offre seront traitées comme s'il s'agit d'originaux, toutefois les documents originaux peuvent être demandés dans le cadre du processus d'évaluation et peuvent être vérifiés par le projet avant la signature du marché.

5. Le dépôt des offres à travers la plateforme est possible depuis la publication de l'avis jusqu'à la date limite de remise des offres. Après l'heure limite, le dépôt des offres sur la plateforme, n'est plus possible. Entre le dépôt de l'offre et la date limite de remise des offres, le soumissionnaire n'a pas accès à son offre, toutefois, il a la possibilité de soumettre une offre de remplacement avant la date limite de remise des offres.
6. L'accès des offres est sécurisé et la conception de la plateforme ne permet pas l'ouverture des offres déposées avant la date limite de remise des offres ni leur visualisation (y compris par le soumissionnaire lui-même), mais, en plus il est **fortement recommandé** aux soumissionnaires de crypter leurs offres par un mot de passe à transmettre à la date limite de remise des offres à l'adresse indiquée dans le DAO (procurement@moudoun.mr).



Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de de la Cellule de coordination du Projet MOUDOUN en adressant, directement à **travers la plateforme** leurs demandes d'éclaircissements éventuelles. Les demande d'éclaircissements doivent être reçue au plus tard quatorze jours (14) jours avant la date limite de dépôt des offres. Les réponses aux demandes d'éclaircissement seront publiées sur la plateforme et peuvent être consultées par tout visiteur.

8. Un soumissionnaire dont l'offre n'a pas été retenue aura aussi la possibilité de demander un débriefing **directement à travers la plateforme**.
9. Un email, confirmant la réception de documents sur la plateforme (offres, demandes d'éclaircissement, demandes de débriefing...) ou informant le soumissionnaire de la publication de documents sur la plateforme (ouverture

des offres, publication PV d'ouverture, Notification d'intention d'attribution, attribution...) sera transmis **automatiquement** par le système à tout soumissionnaire qui pourra ainsi **suivre l'évolution du processus** à travers son compte.

10. Pour soumissionner au présent appel d'offres, tout soumissionnaire doit procéder au versement au **trésor public**, d'un montant non remboursable de **DEUX MILLES OUGUIYAS (2 000 MRU)**. Une copie de la quittance du trésor doit obligatoirement être jointe à l'offre.

11. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de **QUATRE VINGT DIX MILLE (90.000) MRU** (ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible) valable pendant 120 jours à compter de la date limite de remise des offres. Une copie de la garantie doit être fournie (sous peine de rejet de l'offre) dans l'offre à soumettre sur la plateforme et l'original de la caution doit être remis à la CPMP après l'ouverture des offres. L'attribution du marché est subordonnée à la réception par la CPMP de l'original de la garantie dont copie est fournie dans l'offre. En cas de groupement, la garantie de l'offre doit être au nom de tous les membres du groupement.

12. Les exigences en matière de qualifications sont :

Disposer d'un certificat de qualification et de classification **BAT 1**

12.1 Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen pour les travaux de construction d'au moins **NEUF MILLIONS D'OUGUIYA (9 000 000) MRU** Ce Chiffre d'affaires sera calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (3) dernières années (**2023, 2024 et 2025**) divisées par **trois (3)**. Les montants de travaux doivent être justifiés exclusivement par des attestations établies par les maîtres d'ouvrage. Pour se voir accepter ces attestations devront (i) mentionner le montant du marché et sa date de réalisation, ou à défaut joindre à l'attestation la page de garde du contrat. Et doivent être délivrées par des personnes morales publiques, parapubliques ou par tout autre organisme international reconnu.

12.2 Disposer d'avoir liquide ou de facilités de crédit : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **DEUX MILLIONS d'ouguiyas (2.000.000 MRU)**



12.3 Avoir réalisé, en tant qu'entreprise principale, au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021), au moins **Trois (03) marchés** de nature et de complexité similaire,

L'expérience devra être prouvée par une attestation officielle délivrée par un Maître d'Ouvrage public, confirmant : la nature du projet ; la date de réception et un taux d'achèvement d'au moins 80 % des travaux.

12.4 Proposer le personnel d'encadrement clé ci-après :

● Un Directeur des travaux : Ingénieur diplômé de GC, TP ou équivalent	5 ans d'expérience dans les du bâtiment
● Un (01) chef de chantier : Technicien de génie civil TP ou équivalent.	5 ans d'expérience dans les du bâtiment

(Les CV actualisé et les diplômes du personnel clé doivent être fourni dans l'offre).

12.5 Disposer du matériel minimum décrit à la **Section III (Critères d'évaluation et de qualification)** pour l'exécution des travaux. La preuve de la propriété du matériel ou l'intention de le prendre en location (engagement de location signé, etc.) doit être fournie dans l'offre

13. La séance d'ouverture des offres débutera à la date limite de remise des offres et se sera électronique à travers la salle virtuelle de la plateforme. A la date limite, un lien invitant le soumissionnaire à y assister sera transmis à chaque soumissionnaire sur l'adresse électronique enregistrée lors de la création de son compte sur la plateforme. Juste après la séance, le PV d'ouverture des offres sera publié sur la plateforme.

14. La date limite de remise des offres est fixée au **02/06/2026 à 12h00 mn GMT**.

Un quart d'heure est observé entre la date limite de remise des propositions et l'ouverture pour permettre aux candidats qui le souhaitent de recevoir le lien et d'accéder à la salle virtuelle.

NB. La plateforme ne permet le dépôt des offres après la date limite de remise (02/06/2026 à 12h 00mn GMT) ni l'ouverture des offres avant la date d'ouverture (02/06/2026 à 12h 15mn GMT)

15. La date d'ouverture des offres est fixée au **02/06/2026 à 12h15 GMT**

Cheikh Saad Bouh Mohamed
Coordonnateur national P.I.

